



Association Nationale des Maires
des Stations Classées
et des Communes Touristiques



Paris, le 10 décembre 2010

Communiqué de Presse

TROIS BELLES INITIATIVES POUR LES COMMUNES LAUREATES DU CONCOURS DES SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2010

Créé à l'initiative de Philippe MOST, Secrétaire Général de notre Association, le concours des Sceptres d'or du développement durable a été organisé pour valoriser des réalisations menées au cours des douze derniers mois par les communes touristiques dans le domaine du développement ou du tourisme durable.

Pour l'année 2010 la troisième édition de ce concours était déclinée en neuf catégories : la Commune, l'Entreprise, l'Ecole, la Gastronomie, le Livre, la Personnalité, la Santé, le Site web et la Finance durable.

L'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes touristiques était chargée de l'organisation de la catégorie Commune afin d'encourager les Maires à valoriser leurs initiatives.

Cette édition a valorisé trois communes :

- Le premier prix a été attribué à la ville de **Binic** (22) pour la création du parcours Ecolog'ic : parcours- jeux pour les familles et les enfants pour mieux connaître et respecter l'environnement de Binic

Les deux autres communes nominées (sans ordre de préférence) sont :

- **Méolans- Revel** (04): pour la fête du bois organisée et animée par la Maison du bois
- **La Teste de Buch** (33) : pour l'aménagement en forêt domaniale d'un site pilote accessible aux personnes handicapées

Le trophée des Sceptres d'or a été remis lors d'une soirée de gala le 30 novembre 2010 à La Mairie du Vème arrondissement de Paris.



Contact ANMSCCT : Aurélie KEDINGER

01 45 51 11 91; akedinger@communes-touristiques.net